



Directeur-riche Financier

■ FICHE DE POSTE : DRH/ DIRECTEUR FINANCIER

Codification : DRH/AG/DF-2024-04

Poste : Administratif - Gestion

Définition du poste :

Le directeur financier est garant de la stratégie et l'organisation budgétaire et financière de l'association

Il détermine une stratégie et supervise la mise en œuvre des instruments requis : plans de financement, suivi de leur mise en œuvre, gestion de la trésorerie, négociations, optimisation

En lien avec les établissements, Il met au point les budgets prévisionnels, contrôle la comptabilité générale et analytique, instruments de suivi et d'information indispensables pour l'association. Il établit et expose les bilans.

DESCRIPTION DU POSTE :

- Apporter un soutien technique et son expertise au Bureau, au Conseil d'administration, au DG et aux autres directions supports ;
- Réaliser toutes les études financières préalables aux décisions stratégiques (modélisation et orientation financières, business model, reprise d'établissement, etc.) et assure le contrôle et le suivi des actifs financiers de l'association ;
- Participer à l'élaboration des nouveaux projets et aux opérations de croissance internes et externes, notamment appui dans l'élaboration et/ou validation des budgets et montages financiers pour de nouveaux projets ;
- Superviser la production de l'information financière nécessaire (notamment les indicateurs de reporting) au bon pilotage de France Horizon ;
- L'évaluation permanente des risques et suivi de l'évolution des résultats de l'association ;
- Assurer les processus budgétaires, les négociations et le dialogue avec les autorités de financement des activités de France Horizon et propose les ajustements nécessaires à la pérennité financière de l'association ;
- Soutenir les directions régionales et/ou de site dans leur gestion financière et leur stratégie financière ;
- Animer les processus budgétaires, le contrôle de gestion, le contrôle interne ;
- Être en lien direct avec les autorités de tarification et de contrôle ;
- Participer à l'élaboration des CPOM en lien avec les autres directions support et les directeurs régionaux et/ou de site ;
- Piloter la gestion de la trésorerie, des opérations de financement et les relations avec les banques ;
- Structurer la stratégie financière de France Horizon et supervise la gestion du patrimoine de l'association en lien avec le chargé de mission immobilier et les directions régionales et/ou de site ;
- Mettre en place et superviser les procédures budgétaires des différents services et établissements : règlement des dettes et des emprunts, opérations de trésorerie, financements des projets, clôture des comptes... ;
- Analyser la situation financière et fiscale de l'association ; et élabore des stratégies en conséquence. Assure un reporting régulier au directeur général et l'informe sans délai de toute dérive budgétaire interrogeant l'équilibre budgétaire d'un dispositif ;
- Etablir des prévisions budgétaires, prévoit le financement des investissements.

Directeur-riche Financier

- Encadrer le personnel du service financier ;
- Veiller au respect des lois liées aux activités de l'association ;
- En lien avec le Directeur général, participer aux négociations avec les banques et acteurs financiers ;
- Représenter l'association au sein des instances ou manifestations spécialisées dans la finance (financeurs publics et privés, juridiques) ainsi qu'au sein des groupes de réflexions des fédérations du secteur social et médico-social concernant les sujets de tarification et de modèle économique.

■ PROFIL

Conditions d'accès au poste

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience au sein d'une entreprise, d'une association, d'une structure publique ou parapublique.

Vous justifiez :

- D'une pratique éprouvée en management d'équipe et coordination de projets :
- D'une vision prospective et stratégique permettant d'initier et de développer des projets
- D'une capacité à travailler avec le comité de direction dans une relation de confiance mutuelle et avec une large délégation de pouvoir
- D'un réel intérêt personnel pour le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire.

Compétences poste

- La capacité à s'intégrer dans un modèle associatif,
- L'appropriation des règles spécifiques définies par le code de l'action sociale et des familles, en matière budgétaire, comptable et financière,
- La claire volonté de faire évoluer l'association vers l'objectif d'adoption de règles financières propres à une entreprise à près de 100 millions de chiffres d'affaires tout en faisant preuve d'un sens de la pédagogie et du dialogue,
- Partageant les valeurs humanistes et professionnelles de l'association, le/la candidat(e) doit également afficher un engagement pluriannuel auprès de France Horizon et faire preuve d'une grande loyauté à l'égard de la Direction Générale et de l'association,
- Faire preuve d'une expérience confirmée dans le secteur des finances ; la connaissance des modèles associatifs et plus généralement l'économie sociale et solidaire serait appréciée.